

## SUR LE BALCON DE L'ATLANTIQUE : LA «NATION FLAMANDE» A LISBONNE AU XVII<sup>e</sup> SIECLE

J. EVERAERT<sup>o</sup>

La présence flamande à Lisbonne a toujours été conditionnée par la nature des relations entre la Flandre et le Portugal. Pendant presque deux siècles, les échanges commerciaux et les liaisons maritimes entre les deux pays se déroulent d'une manière directe sur l'axe entre Lisbonne et les métropoles flamandes - d'abord et surtout Bruges, ensuite Anvers, avec leurs avant-ports respectifs. Cette concentration se reflète fidèlement dans la composition et les activités des colonies marchandes qui se sont constituées dans les métropoles dominantes. Souvent les grandes maisons flamandes disposent à Lisbonne d'un agent fixe, soit un facteur, voire même une succursale<sup>1</sup>.

Mais au cours des années 1565-'85, les Pays-Bas espagnols subissent un revirement profond de la conjoncture. Les troubles politico-religieuses chassent beaucoup de marchands, tant indigènes qu'étrangers, vers les pays réformés. La fermeture de l'Escaut, même si elle ne se maintiendra pas hermétiquement, gênera le trafic des marchandises. Cet isolement relatif oblige Anvers et les autres villes commerçantes de reconstituer leur réseau international et cela grâce à deux moyens: la diaspora flamande et les nouvelles formules commerciales.

Même avant cette période de crise, la péninsule ibérique a déjà attiré des émigrants flamands, partis soit par la pression socio-démographique - les Pays-Bas débordaient alors de jeunes talentueux - soit par le goût d'une curiosité aventureuse. Mais à partir de 1580 environ, l'émigration devient massive. Au cours des décennies 1580-1620, la "nation flamande" à Lisbonne compte déjà quelques 160 marchands originaires des Pays-Bas, arrivés cependant en majorité (110 individus) après 1600, époque qui marque

<sup>o</sup>Professeur ordinaire en histoire coloniale et maritime à l'Université de Gand.

<sup>1</sup> Sur l'orientation des métropoles flamandes vers le Portugal, voir O. MUS, *De Brugse compagnie Despars op het einde van de 15e eeuw*, Handelingen van het Genootschap "Société d'émulation" te Brugge, 101/1964, pp. 5-118. J. EVERAERT, *Marchands flamands à Lisbonne et l'exportation du sucre de Madère (1480-1530)*, Actas do I Colóquio internacional de História da Madeira, Funchal 1986, pp. 442-477. J.A. GORIS, *Étude sur les colonies marchandes méridionales à Anvers (1488-1567)*, Leuven 1925.

donc l'apogée de la présence flamande<sup>2</sup>. Cela signifie que l'émigration vers le Portugal est devenue une constante et cela en dépit de la Trêve (1609-21) avec les provinces séparées.

Cette colonie flamande grandissante - et le phénomène se multiplie en Espagne et en Italie - est indispensable pour que la mère-patrie puisse faire sa rentrée sur le marché international. En effet, grâce au commerce de commission - qui limite en plus les frais de représentation - et à la formule de la participation - qui facilite le financement des opérations, tout en répartissant les risques - tant les Pays-Bas espagnols que leurs ressortissants installés au Portugal s'intègrent de nouveau dans le circuit remodelé du commerce à grande distance. Cette modernisation des techniques, basées sur un réseau international de correspondants, non seulement a permis d'élargir leur rayon d'action sans se déplacer, mais a entraîné également une certaine "démocratisation" dans le monde des affaires. De cette manière, à Lisbonne, des marchands flamands, même de petite et moyenne envergure, peuvent participer aux négociations.

### La "nation flamande" : une notion floue

L'origine d'une colonie flamande, digne de ce nom, remonte au début du XVIe siècle, mais sa composition dépassera toujours la signification strictement nationale du terme. Ainsi les rois portugais concèdent plusieurs privilèges aux "mercadores framengos e os outros naturaes das terras e senhorios do duque de Breguonha"<sup>3</sup>. Sous ce dénominateur commun se groupent donc non seulement les Flamands proprement dits, mais aussi les émigrants originaires des autres territoires bourguignons. A ce conglomérat ethniquement peu homogène de Flamands, d'Artésiens, de Zélandais et de Hollandais se joignent souvent des Bas-Allemands (Plattdeutscher), en réalité plutôt des Hanséates. De cette façon, la "nation flamande" adopte un caractère mixte, désigné parfois sous la dénomination *nação flamenga e alemã*. Cette composition bi-nationale se maintiendra jusqu'au début du XVIIe siècle; elle s'éteindra par après, pour surgir de nouveau au cours du dernier tiers du siècle, cette fois sous une forme franco-flamande.

La diversification de la "colonie flamande" s'étale également sur le plan professionnel. Pendant la première moitié du XVIIe siècle, les marchands dominent au fond la "nation". Quelques grandes combinaisons, tel que João

<sup>2</sup> E. STOLS, *Os mercadores flamengos em Portugal e no Brasil antes das conquistas holandesas*, Anais de História (Assis/Brasil), 5/1973, annexes I-II (pp. 52-54).

<sup>3</sup> A. BRAAMCAMP FREIRE, *Noticias da Feitoria de Flandres*, Arquivo histórico português, Lisboa 1920, pp. 43-47, 142, 147, 154, 157-58.

du Bois (actif 1597-1615), en coopérant avec Julião del Court (ca 1590-1600) et les beaux-frères de celui-ci, Antonio Anselmo et Wynant de Keyser, entament à Lisbonne des affaires que relie le Brésil et le Maroc portugais avec Hambourg et Middelbourg<sup>4</sup>. Cependant, les petites firmes et les négociants individuels, voire même des passants, foisonnent. Certains commerçants se spécialisent dans une branche, presque toujours relevant du secteur des produits de luxe ou des articles de mode; on en reparlera. Il y a aussi les artisans, sur lesquels la documentation reste généralement muette, sauf quand il s'agit plutôt d'artistes. Ainsi l'imprimeur Pedro van Craesbeeck y monte un atelier renommé, continué par son fils Lourenço, dit de Anvers, éditeur de la *Gazeta da Restauração*<sup>5</sup>. On peut retracer d'autres artisans-artistes flamands, même en dehors de Lisbonne<sup>6</sup>. Finalement il y a les modestes métiers, tel que Jacques Framengo, lequel vers 1611 tient une auberge près de Boa Vista; ou bien ce "cramer" (colporteur) anonyme et nécessaire, pour qui André de Saintes commande en 1645 à Anvers dix mille "tantkeuters" (cure-dents)<sup>7</sup>.

Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, les émigrants originaires des Pays-Bas bourguignons se sont organisés. En 1414, ils fondent une confrérie, dite la *Irmandade dos Borgonhões*<sup>8</sup>. Dans l'église conventuelle des Dominicains, située près du Rocio en plein centre commercial, la chapelle latérale de la Sainte Croix leur est attribuée sous la vocation de Saint-André, patron des Flamands. En 1472, João I approuve la convention, tout en accordant à la confrérie la perception d'un droit de "dous por milhar" (2%) sur le trafic des marchandises et de 200 reis par bateau flamand. Deux ans plus tard, vu

<sup>4</sup> H. KELLENBENZ, *Die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen Antwerpen und Brasilien in der ersten Hälfte des 17. Jahrhunderts*, Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, 55/1967, pp. 454-455.

<sup>5</sup> P. BERGMANS, *Les imprimeurs belges à l'étranger*, Brussel 1922, pp. 80-81.

<sup>6</sup> Le peintre Pedro Bassos (° Anvers, ca 1593), actif à Porto vers 1645; le facteur d'orgues Michel Hensbergh (° Bruxelles), vers la fin du siècle travaillant à Porto, Braga et Coimbra. E. STOLS, *De Vlaamse natie te Lissabon* (15de-17de eeuw), Vlaanderen en Portugal, ed. J. Everaert & E. Stols, Antwerpen 1991, p. 127.

<sup>7</sup> *Art. cit.*, p. 129. J. DENUCE, *Kunstuitvoer in de 17de eeuw te Antwerpen : De firma Forchoudt*, Antwerpen 1931, p. 35.

<sup>8</sup> A côté de cette confrérie existait également la "Irmandade de São Bartolomeu", siégeant d'abord dans l'église de São Julião (détruite par incendie en 1521), en compagnie d'ailleurs de la Confrérie française de São Luis (° 1452). Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, cette première confrérie groupait surtout des artilleurs allemands et flamands, mais adoptait plus tard aussi des marchands. Cependant, pour le XVII<sup>e</sup> siècle, toute trace nous manque. E. STOLS, *De Spaanse Brabanders of de handelsbetrekkingen der Zuidelijke Nederlanden met de Iberische Wereld* (1598-1648), Brussel 1971, tome I, p. 81.

l'insuffisance des sépultures disponibles dans la chapelle, la concession sera étendue. En 1514 on lui assigne un chapelain<sup>9</sup>. En principe chaque *mercador* (marchand) nouvellement venu se voit obligé d'adhérer à la confrérie. Deux *mordomos* (marguilliers), responsables de la maintenance et des fêtes "nationales", un *escrivão* (secrétaire), et un *juiz* (juge) d'une compétence juridique très limitée, assurent la direction<sup>10</sup>.

Cette confrérie flamande de Saint-André a fonctionné tout le long du XVIIe siècle. En 1670, Jean Boussemart, installé à Lisbonne en tant que partenaire d'une maison anversoise, fait cadeau d'une "canoine missale... pour la chapelle de Saint-André". Régulièrement les "droits de la Chapelle" sont versés, toujours calculés au tarif de 2‰, soit sur le produit net de la vente des importations, soit sur la valeur des exportations. Encore en 1699, la firme Somers (veuve) et Cie charge "2 p mill voor d'armen" (...pour les pauvres)<sup>11</sup>. Ces revenus s'augmentent par la vente de tombes dans la chapelle nationale, sépultures parfois bien payées. Puisque la confrérie ne dispose pas d'un hôpital, les ressources servent à l'entretien de la chapelle, à donner des aumônes aux nécessiteux flamands ou de procurer une dot aux orphelines. Ainsi, en 1632, le vagabond Charles de Saintes reçoit un secours de rapatriement pécuniaire, mais qu'il gaspille sur le champ<sup>12</sup>. Il nous semble que le juge représente l'autorité véritable au sein de la confrérie. En 1675, lorsque Jacques Blocque exerce la fonction de "Juizo des confrères de la Chappelle St.-André", c'est lui qui encaisse les droits<sup>13</sup>.

Comme déjà remarqué, le caractère bi-nationale de la colonie germano-flamande, se note également dans l'institution du consulat. Le consul, élu par les marchands originaires des Pays-Bas et de la Basse-Allemagne, contrôle

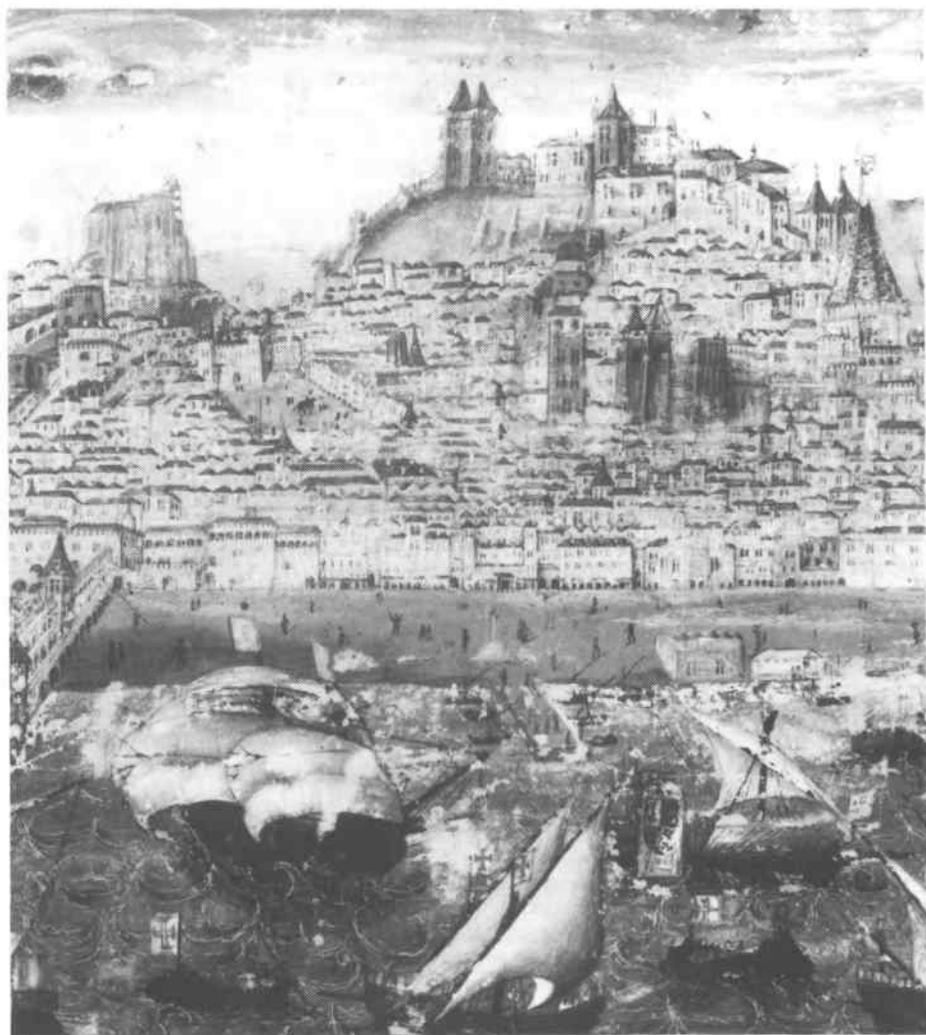
<sup>9</sup> En majorité, les chapelains sont des frères portugais, sauf un certain frei João de Anveres. En outre, depuis leur couvent de São Roque, les Jésuites veillent sur l'orthodoxie des gens des Pays-Bas; d'ailleurs quelques pères de la Compagnie, tels que les frères Waels, en sont originaires. E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, I, p. 85.

<sup>10</sup> A. BRAAMCAMP FREIRE, *o.c.*, pp. 43-45, 154-156 (ratification royale 1472), 180-182 (contrat 1514).

<sup>11</sup> Archives Municipales d'Anvers/Fonds des Faillites (dorénavant AMA/FF), 905, f° 43r°; 907A, f° 65r°; 778° (Ve Somers à G. Forchoudt, 03.03.99).

<sup>12</sup> E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, I, p. 384/n 280.

<sup>13</sup> AMA/FF 901 (livre de comptes-courants), 24.11.75. Au XVIIe siècle et jusqu'à la réforme de 1684, l'organisation de la confrérie française de Saint-Louis rassemble beaucoup à celle de Saint-André : pas d'hôpital; encadrement administratif plus ou moins pareil pour la chapelle nationale (actuellement Saint-Louis des Français); perception d'un droit sur les bateaux sous pavillon français de 40 *reis* par tonneau de marchandises et d'une cruzade (400 *reis*) par navire. J.-F. LABOURDETTE, *La nation française à Lisbonne (1669-1790) Entre Colbertisme et Libéralisme*, Paris 1988, pp. 73-81.



## 1. LISBONNE ET LE PORT DU TAGE

Miniature du début du 16<sup>e</sup> siècle, attribuée à António de Holanda (ca 1480-1538). La vue sur le débarcadère et la ville basse (*Baixa*) ne changera guère jusqu'au tremblement de terre de 1755.

*Duarte Galvão, Crónica de D. Afonso Henriques (Museu de Cascais)*

et protège les navires nationaux. Souvent ces consuls sont des Hanzéates, voire même des Bavarois<sup>14</sup>. Cependant, on rencontre aussi des "consules dos flamengos", tels que les João Canjoel (avant 1630) et Pedro Cornelles, alias Cornelis (vers 1643). En 1669-70, Jean Boussebart ajoute un droit supplémentaire d'un 0,5% "pour droict du nouveau consul de Flandres", duquel on ignore d'ailleurs le nom<sup>15</sup>. A la différence du droit de la chapelle (2‰) le droit du "consulado" se prélève à base de l'estimation des marchandises, évaluées à la douane. La taxation a manifestement varié. Pendant la première moitié du siècle elle comprend 1/8% sur toutes les marchandises transportées, plus 10 *cruzados* (4.000 *reis*) par bateau<sup>16</sup>. Vers 1670, le "droict du consulat" s'élève invariablement à 3% lors de l'importation, tandis que les produits coloniaux réexportés sont taxés par unité<sup>17</sup>. Le tarif uniforme de 3% sur les importations s'applique toujours à la fin du siècle.

Autre tâche très importante, le consul est censé de sauvegarder les privilèges accordés à la nation. Les prérogatives, jouies par la "nation flamande", remontaient surtout au XVe siècle, particulièrement à la période 1452-78, apogée de la présence brugeoise à Lisbonne. Elles garantissaient la liberté de commercer, des immunités fiscales, la protection des personnes et des biens contre des représailles, ainsi que le droit d'auto-juridiction pour des litiges mercantiles et testamentaires. Au cas de conflit avec les autorités portugaises ou d'un procès devant la justice civile ou criminelle, un *corregedor* (officier de justice) portugais, nommé par le roi, leur sert de procureur-avocat ou de juge. Dans les *alvarás* (lettres patentes) ils figurent selon le cas sous la dénomination de "Juiz dos Alemaês" ou de "sollicitador dos Flamengos"<sup>18</sup>. Pendant le premier quart du XVIe siècle, les marchands allemands jouaient un rôle important dans l'économie portugaise. Leur forte position financière et commerciale leur a rapporté d'autres privilèges, accordés explicitement

<sup>14</sup> Au début du XVIIe siècle, Conrado Roth (° Augsbourg) et João Kampferbeck (° Reval) défendent plutôt la cause hanséatique, voire même gèrent les intérêts hollandais. H. KELLENBENZ, *Unternehmerkräfte im Hamburger Portugal- und Spanienhandel (1590-1625)*, Hamburg 1954, pp. 21-22, 26-27, 291. F. MAURO, *Le Portugal et l'Atlantique au XVIIe siècle (1570-1670)*, Paris 1960, p. 463.

<sup>15</sup> AMA/FF 907<sup>A</sup>, f° 58.

<sup>16</sup> E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, pp. 63, 92.

<sup>17</sup> Sucre blanc: 1280 à 1340 *reis/caisse*; mascabados: 1010 *reis/caisse*; tabac: 220 *reis/rôle*.

<sup>18</sup> En 1644, le *corregedor* Louis Graveiro sert de conservador commun pour les Allemands, Flamands, Italiens et Français. Cette fonction répond à celle de "juez conservador" en Andalousie. J. DENUCE, *Privilèges commerciaux accordés par les rois de Portugal aux Flamands et aux Allemands (XVe et XVIe siècles)*, Lisboa 1909, p. 15.

aux "mercadores Alemaês" (1503-1511). Plus tard, en s'appuyant sur l'ambiguïté de la nation germano-flamande, quelques marchands flamands laissent ou essaient de se faire reconfirmer plusieurs des anciennes privilèges<sup>19</sup>. Devant l'absolutisme et le centralisme grandissants des Habsbourg espagnols, qui ne respectent plus les anciennes prérogatives et qui visent la classe commerçante surtout sous l'angle fiscal, quelques rares Flamands essayent de préserver leurs droits.

### **Des vicissitudes conjoncturelles font basculer le commerce flamand**

Vers le tournant du siècle, la constellation au Portugal commence à se dégrader. L'union personnelle avec l'Espagne, réalisée depuis 1580, entraîne le Portugal dans la guerre économique avec les Provinces-Unies rebelles, lesquelles, en plus, commencent à s'infiltrer dans l'empire colonial des Indes Orientales. Entre 1598-1603, une série d'embargos touchent la navigation et le trafic des marchandises. Le décret d'expulsion (1604-05), qui vise les Hollandais de naissance et leur parents étrangers, est sévèrement appliqué à Lisbonne et résulte dans l'exile vers l'intérieur du pays de maints marchands. L'intermezzo de la Trêve (1609-21) marque une phase de répit, caractérisée par une liberté de commerce totale. Les Pays-Bas espagnols, orientés économiquement de plus en plus vers la péninsule, jouissent alors au Portugal d'une position favorisée. Afin de manifester leur loyauté vis-à-vis de la dynastie, la "nation flamande" de Lisbonne, à l'occasion de l'entrée joyeuse de Philippe III en 1619, érige un arc de triomphe aux frais de 4.500 *cruzados*. A partir de 1623, de nouvelles entraves - embargos, expulsion, confiscations, course - gênent les marchands flamands, à tort ou à raison suspects de contrebande en connivence avec l'ennemi. Après 1630, la politique dure fléchit. Les certificats d'origine (1632-48), obligatoires pour les importations venant du nord, n'empêchent pas la fraude. Des passeports, délivrés pour le sel et les grains à transporter par les Hollandais, camouflent la contrebande. Finalement, des marchands fortunés et bien placés obtiennent des licences pour commercer avec l'ennemi<sup>20</sup>.

Au cours de la période 1640-'68, le renversement de la conjoncture politico-économique rendra le commerce du Portugal beaucoup moins attractif pour

<sup>19</sup> Hans van Pelquen (1570) et Jaque Vedem (1589) - alias Jacques van Reden, pour son facteur Carlo Godin - ont obtenu l'intégrité des faveurs octroyées précédemment aux étrangers. En 1644, Duarte Sonnemans, résidant à Funchal (Madère) sollicite les mêmes avantages commerciaux. Bibl.Nac. Lisboa, Reservados 9820. Cópia de varios privilegios confirmadas... J. DENUCE, *Privilèges (o.c.)* pp. 15-16, 27, 29-30.

<sup>20</sup> E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, pp. 8-14, 43-46.

les Pays-Bas espagnols. Après la Restauration de 1640, le Portugal cherche en vain à se rapprocher des ennemis de l'Espagne, avec qui les hostilités frontalières dureront encore jusqu'au traité de paix de 1668. Ayant pris parti pour le camp royaliste anglais, le Portugal entre même en guerre avec l'Angleterre (1650). Le traité de 1654 assure à celle-ci des avantages commerciaux<sup>21</sup>. Les Provinces-Unies refuseront la paix jusqu'en 1661, lorsqu'elles obtiennent des privilèges analogues. Au Portugal même, une révolution de palais (1662) donne la couronne à Alfonso VI, chaperonné par l'homme fort du régime, le comte de Castelo Melhor. Le changement de pouvoir (1668) et le mariage du prince-régent Dom Pedro avec une princesse française, assurent la paix avec Louis XIV<sup>22</sup>. En dépit de ce tournant politique, le commerce français au Portugal entre en décadence<sup>23</sup>. Et les raisons sont identiques pour le recul des Flamands : la concurrence des importations anglaises et surtout hollandaises, ainsi que la chute des denrées coloniales.

La dépression économique (1668-92) que traverse le Portugal se doit en grande partie au fait que les sucres et le tabac du Brésil sont devenus de moins en moins compétitifs sur les marchés européens face à la concurrence de la production provenant des Antilles. Le Portugal cherche à remédier le déséquilibre dans sa balance commerciale par des mesures mercantilistes : des *pragmatiques* prohibant les articles de consommation de luxe ou de fabrication étrangère (1668, 1677, 1686, 1698); une industrialisation, d'ailleurs ratée, avec l'aide de spécialistes français; des compagnies de commerce colonial<sup>24</sup>. Au cours de la dernière décennie du XVIIe siècle, l'économie portugaise se redresse lentement, grâce aux exportations des vins vers l'Angleterre, aux mines d'or du Brésil et à la reprise du commerce de denrées coloniales. Finalement, le double traité de Methuen (1703 et 1713) confirme l'hégémonie du commerce britannique, suprématie basée sur la libre importation des produits textiles anglais<sup>25</sup> et sur sa préférence pour les vins portugais (vin de Porto, malvoisie de Madère).

<sup>21</sup> L.M.E. SHAW, *Trade, Inquisition and the English Nation in Portugal (1650-1690)*, Manchester 1989, pp. 44-65.

<sup>22</sup> H.V. LIVERMORE, *A new history of Portugal*, Cambridge 1966, pp. 173-96.

<sup>23</sup> J.-F. LABOURDETTE, *Nation française* (o.c.), pp. 317-29, 347-49.

<sup>24</sup> C.A. HANSON, *Economy and society in Baroque Portugal (1668-1703)*, Minnesota U.P., 1981, pp. 126-140 (le Colbert portugais Duarte Ribeiro de Macedo), 160-184 (le mercantilisme), 215-222 (la décadence de l'économie sucrière).

<sup>25</sup> En 1704, à la veille de la Guerre de Succession d'Espagne, le marchand flamand Jacomo Van Praet remarque que "celles (les marchandises) d'Angleterre ont icy bon débit et son bien courantes, mais comme les Anglais n'ont a présent que le Portugal pour la consommation de leurs fabriques, il en vient plus grand nombre que par le passé..." AMA/FF 361<sup>1</sup>, J.v.P. à Cornelis de Wael, 19.02.1704.

### Le trafic des marchandises : vers la spécialisation

Les relations commerciales entre les Pays-Bas et le Portugal ont toujours souffert d'une faiblesse fondamentale : le manque de complémentarité. Ce déséquilibre s'aggravera encore davantage au cours du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. En fin de compte, les rapports entre les deux pays présentent les caractéristiques d'une antithèse typiquement nord-sud : des produits manufacturés en échange de matières premières et plus particulièrement des denrées.

Puisque le Portugal ne dispose que d'une industrie textile faible et techniquement arriérée, les étoffes et des articles accessoires forment la part du lion des importations. D'autre part, depuis le bas Moyen-Age, la péninsule ibérique constitue un débouché classique pour les draps flamands. Par après, des tissus à la fois plus légères et moins chers les remplacent, mais toujours faits soit de laine ou de lin, soit de fibres mixtes.

Le marché portugais consomme de préférence des tissus fabriqués dans la région limitrophe de la France : le Tournaisis, mais surtout la Flandre wallonne et le Hainaut français, régions annexées en 1668 par Louis XIV. Toute une gamme de lainages purs ou mêlés de soie est désignée à Lisbonne par le collectif "manufactures de Lille", quoique provenant également de Valenciennes, de Tourcoing et de Roubaix<sup>26</sup>. Les bourats luisants, faits de laine légère, sont très populaires pour des voiles et des manteaux. Les bouracans non foulés et les grosgrains, des tissus grossiers et imperméables, se confectionnent en capotes d'hiver. Vient ensuite une quantité prodigieuse de serges légères, propres à l'habillement d'été, et dont les dénominations exotiques révèlent la destination : estamines, lanilles, lamparilles, quinettes et surtout picottes. Les camelotins mêlés de soie sont de meilleure qualité : les mésolanes de Tournai, en vogue jusqu'aux années 1630, progressivement remplacées par les "milaneses" (chins). Le Tournaisis finalement fournit des damasquilles, une imitation du damas figuré et faites de laine pure, ainsi que des bas de femmes, un article de mode.

<sup>26</sup> A titre d'exemple, voici l'assortiment des "Reysselse manufacture", commandé par les frères anversois Jacques & Louis de Lannoy auprès de leurs parents à Lille: "3/4 grosgraines noires de Roubaix, 5/4 silices (picottes noires), 7/8 quinettes de Lille, camelots de poil de chameau noirs fabrique de Lille, estamines ou picottes de laine et de 1/2 soye, toutz orange et noir, 5/4 bouratz noirs de Roubaix et Tourcoing et aussy les 7/8 de couleur aurore et noir; baracans de Valenciennes, sarges de Lille, toillettes de Cambray assorty". Leurs correspondants à Lisbonne, la maison Somers, Van Bree & Van Nertingen jr (1673-99), les informent régulièrement sur le marché moyennant des prix-courants. AMA/FF 1372<sup>3</sup>.

Par rapport aux camelotins légers, les fameuses serges noires de Bruges - erronément appelées "anascottes" (Hondschoote) - et les soies rouges de Liège sont en régression depuis les années 1670 : les Hollandais (Leyden, Delft, Gouda) les imitent joliment. Par contre, les bayettes de Colchester, une espèce de flanelle grossière de fabrication anglaise, présentent peu de danger vu leur caractère spécifique.

Parmi les produits liniers de la Flandre proprement dite, seulement les "brabantes", des toiles blanches de premier choix, se vendent en aunages considérables. Les toiles écruës, servant souvent d'emballage à toutes les catégories précitées, les suivent de loin. Le Cambrais produit des batistes ("toillettes de cambray"), généralement blanchies à Harlem - d'où le terme trompeur d'"olandas". Mais le Portugal demande seulement la variété grossière pour border les cols et des manchettes.

Les dentelles flamandes, un article de luxe par excellence, sont très sensibles à la mode et parfois bouchées par les *pragmáticas*. A l'occasion d'événements spéciaux, tels que des fêtes dans la famille royale, la demande augmente considérablement. Les dentelles blanches se vendent les mieux, à condition que les patrons se renouvellent régulièrement et que les prix soient abordables: "...nos portugais ne savent pas payé la bonne marchandise. Il ne leurs fault que des choses ordinaires à bon marché" se plaignent des importateurs français en 1679<sup>27</sup>. D'ailleurs les assortiments à la française devenaient très en vogue à partir des années 1670, tandis que les dentelles noires françaises même "... tirent le débit aux bonnes de Flandre..."<sup>28</sup>. Ce changement du goût s'explique certainement par le mariage de Marie-Françoise de Savoy avec le prince-régent Dom Pedro. A Lisbonne, le grand distributeur de dentelles flamandes est Jacomo Van Praet, correspondant de son frère Jean-Baptiste et d'autres maisons anversoises (M. Wouters, Janssen). Le marchand français Jacques Godefroy y sert la firme de Lannoy, établie à Anvers.

Les ouvrages de l'industrie d'art flamande, propres à la décoration intérieure, tels que les meubles marquetés, les tableaux et les articles de verre (miroirs, coffres) sont des marchandises délicates. Généralement, les secrétaires d'apparat ("escribanes") - faites de bois d'ébène, incrustés d'écaïlle, de nacre et/ou d'ivoire, souvent peints et pourvus de "layettes" et de "secrets" - s'importent sur commande. En effet, si on doit les emmagasiner longtemps, la sécheresse risque de provoquer des fissures. Les peintures, faites soit sur toile, soit sur plaque de cuivre ("laminés"), sont souvent fabriquées en série.

<sup>27</sup> AMA/FF 1336<sup>1</sup>, Baussay & Bergier à Jacq. de Lannoy, 12.12.79.

<sup>28</sup> AMA/FF 1372<sup>3</sup>, Ve Somers & Cie à J. & L. de Lannoy, 15.01.75.



## 2. LA "JOYEUSE ENTRÉE" DE PHILIPPE III (1619)

La place du palais (*Terreiro do Paço*), flanquée du palais royal (*Ribeira*) est garnie d'arcs de triomphe. A gauche, le chantier naval (*arsenal*); a droite, les magasins de la douane (*alfândega*) et de la *Casa da Índia*.

*João Baptista Lavanha, Viagem... del rey D. Felipe II, Madrid 1622*

Elles se vendent assez bien, à condition d'être gaies, attractives et bon marché. Par contre, les toiles d'artiste de meilleure qualité s'écoulent difficilement. A Lisbonne, plusieurs maisons flamandes se succèdent comme correspondants de la firme anversoise des Forchoudts, fabricants et exportateurs renommés de produits d'art: André des Saintes (1640-46), Paul van Gijsenrode et Jacomo Guyot (1645-69), Jean Boussemart et Jean-Marie Pollet (1669-78), finalement les frères Daniel et João Torremans (1699-1702)<sup>29</sup>.

Une mention spéciale méritent les tapisseries flamandes, des séries qui constituent généralement un ensemble narratif dont le thème est emprunté à la mythologie antique ou qui forment une unité décorative représentant des paysages ou verdure à grandes personnalités - "car les petits personnages ne sont point ici tout demandé", comme Le Ghèze & Cardon déconseillent en 1697 à l'exportateur anversois Cornelis de Wael<sup>30</sup>. A Lisbonne, le spécialiste incontesté dans cette branche est Jacomo Van Praet, fournisseur de la cour en 1704 à l'occasion de l'entrée de l'archiduc Charles d'Autriche lors de la campagne militaire contre l'Espagne<sup>31</sup>.

Au cours du dernier tiers du 17e siècle, le marché portugais absorbe de moins en moins des importations purement flamandes. Parmi les produits de consommation courante, les serges légères et bon marché se maintiennent; par contre, les toiles à base de lin sont en régression. Dans le secteur des produits de luxe, seulement les dentelles résistent, tandis que le marché de meubles d'art, de tableaux et de tapisseries se contracte.

Comment expliquer cette dégradation? Une première raison doit être cherchée dans la fiscalité accablante qui pèse sur les importations. En vue du dédouanement, les ballots textiles sont d'abord déclarés et ouverts à la "trifférie" où on procède à une estimation représentant 60 à 70% de la valeur marchande. Sur ce taux se prélèvent ensuite les "droits de la grande et petite table". Finalement les tissus sont garnis d'un plomb au "seau". Tous ces droits et les frais accessoires de "l'alfandegue" (douane) s'élèvent à quelques 20% à majorer du droit du consulat, toujours calculés à base de la valeur estimée. En plus, la procédure du dédouanement demande parfois plusieurs mois. Le déclin de l'agriculture et de l'industrie portugaises et les privilèges de la noblesse et du clergé augmentent la pression fiscale sur les marchands. Ceux-ci cherchent à contourner la douane, mais un contrôle rigoureuse devant Belém et des commis alertes limitent fortement la fraude.

<sup>29</sup> J. DENUCE, *Kunstuitvoer* (o.c.), pp. 31-32, 35-37, 115-116, 182.

<sup>30</sup> AMA/FF 328<sup>1</sup>, Le Ghèze & Cardon à C. de Wael, 13.08.97.

<sup>31</sup> AMA/FF 361<sup>1</sup>, J. Van Praet à C. de Wael, 30.10 & 26.12.1703.

Outre les droits nationaux du consulat et de la chapelle, les importateurs-commissionnaires déduisent le provenu brut de la vente d'un 0,5% de courtage et de 2% de provision, augmentée jusqu'à 3% vers 1665-70. Cette accumulation de droits et de frais, totalisant quelques 20% en moyenne de la valeur marchande<sup>32</sup>, ronge les profits. Cette marge bénéficiaire écrémée oblige Henrico Francisco Schilders, marchand à Anvers, à abandonner le commerce du Portugal : au cours des années 1673-76, les quelques 11.000 £fl. investies ne lui rapportent que 6,9% de bénéfice net. Une partie importante de textiles, restés invendus à Lisbonne après 4 ou 5 ans, et, dès lors, réexportée en 1678-80 vers le Brésil (Bahia et Pernambuco), retourne... en 1697 dans un état endommagé; cette expérience décevante lui cause une perte globale de 41,6%<sup>33</sup>.

Une seconde explication se retrouve dans l'érosion du pouvoir d'achat sur le marché de Lisbonne. Au cours des années 1668-70, la firme flamande de J. Boussemart débite ses produits textiles - presque à égalité, soit chaque fois 43% de la valeur marchande - d'une part à une série de marchands portugais non spécifiés, d'autre part à une quarantaine de "bouticliers", établis surtout dans la rue neuve, mais aussi auprès de la chapelle et aux alentours de la "Francquerie" (quartier des marchands liniers)<sup>34</sup>. Les transactions s'effectuent surtout à crédit - avec plusieurs paiements à terme - et rarement au comptant moyennant du rabat. Vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle la maison V<sup>e</sup> Somers, Van Bree & Van Nertingen, des grossistes d'origine lilloise, réputés pour leur "négoce

<sup>32</sup> Déjà au cours des années 1642-50, Lisbonne dépasse de loin les ports espagnols de Cadix ou de Sanlúcar au point de vue du poids des droits et des frais. Ce phénomène accélère vers 1670 le départ de plusieurs marchands flamands qui vont s'installer en Basse-Andalousie. Quelques taux comparatifs tirés de R. BAETENS, *De nazomer van Antwerpens welvaart. De diaspora en het handelshuis De Grootte tijdens de eerste helft der 17de eeuw*, tome II Brussel 1976, pp.113-115 illustrent cette disparité :

% du provenu	Lisbonne	Cadix
saies de Honschote	21	15
saies de Lille	17	7,5
toiles de Cambrai	25	12
toiles de Courtrai	22	16
bourracans de Leyden	18	11

<sup>33</sup> K. DEGRYSE, *De zuiderhandel van Henrico F. Schilders (1673-1680)*, Album Charles Verlinden, Gand 1975, pp. 120-123.

<sup>34</sup> AMA/FF 901, Memorial de Ian Boussemar.

de Lille", vendent toujours aux boutiquiers<sup>35</sup>. Comme déjà mentionné, la réexportation vers les colonies ne rapporte pas non plus. En 1670-71, Jean-Marie Pollet, agent de J. Boussemart muté récemment à Cadix, envoie à Bahia et à Pernambuco des "brabantes" (toiles fines) et des "quinhetes" (camelotins), de même avec un maigre résultat<sup>36</sup>.

### **Le commerce de retour : l'éclat du diamant**

Les cargaisons de retour comportent également deux catégories : les produits indigènes d'une importance secondaire et les produits coloniaux d'un intérêt essentiel.

Parmi les produits du terroir, les huiles d'olive se maintiennent le mieux. Au cours des années 1670, elles constituent une cargaison de retour profitable. Il y a aussi les fruits du midi, qu'on expédie soit à l'état frais comme les agrumes (oranges, citrons et limons), soit séchés comme les figues d'Algarve, très recherchées pendant le carême. Dès le début du 17<sup>e</sup> siècle, les Hollandais faisaient une concurrence acharnée au sel marin de Setúbal, puisqu'il allaient récolter ce produit stratégique directement soit à la côte du Vénézuéla (pointe d'Araya, jusqu'en 1633), soit aux îles du Cap-Vert. Par après, des négociants flamands établis à Lisbonne et Setúbal domineront encore temporairement les exportations du sel portugais vers la Hollande<sup>37</sup>. Vers la fin du siècle, les marchands flamands, natifs de Lille, exportent de nouveau du sel portugais, puisque celui-ci constitue un lest indispensable pour leurs cargaisons de laines. Celles-ci proviennent essentiellement de la région limitrophe d'Extremadure; achetées "en sale" à la frontière, elles sont lavées au Portugal et réexportées vers Dunkerque et Amsterdam<sup>38</sup>.

Jusqu'à peu près 1670-75, les sucres brésiliens - provenant surtout de Pernambuco et de Bahia - dominent le contingent des produits coloniaux. Les sucres (blancs et moscouades) s'achètent soit à Lisbonne, soit sur les marchés secondaires de Porto ou de Viana do Castelo, puisque dans ces ports satellites les prix et les droits sont plus avantageux. Parfois on les commande

<sup>35</sup> AMA/FF 778<sup>2</sup> & 1372<sup>3</sup>, correspondance avec Forchoudt et de Lannoy à Anvers.

<sup>36</sup> H. KELLENBENZ, *Um mercador neerlandês em Lisboa tratando com o Brasil*. Aufsätze zur Portugiesischen Kulturgeschichte, 10/1970, pp. 314-15, 324, 332-35.

<sup>37</sup> E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, t. I, p. 182-83.

<sup>38</sup> J.-F. LABOURDETTE, *Nation française (o.c.)*, p. 385. AMA/FF 328<sup>1</sup>, Le Ghèze & Cardon à C. de Wael, 13.11.1703; FF 778<sup>2</sup> V<sup>e</sup> Somers & C<sup>e</sup> à G. Forchoudt, 18.2.98.

directement au Brésil, tel que le pratique, par personne interposée, Pedro Clarisse en 1626. La course hollandaise et l'invasion partielle du Brésil (1630) par la Compagnie des Indes Occidentales perturbent le marché, mais ce n'est qu'à partir de 1640 environ que la concurrence d'Amsterdam se fera sentir<sup>39</sup>. En même temps s'amorce le déclin d'Anvers en tant que centre de raffinage.

Au cours des années 1668-70, les sucres expédiés par la maison Boussemart vers Ostende et Middelbourg (428 caisses = 11.944 arabes) totalisent 94% de la valeur de leurs réexportations coloniales. Quelques années plus tard (1673-'80), les produits de retour brésiliens, débités à Hambourg et dans les Pays-Bas espagnols pour compte de H.F. Schilders, négociant à Anvers, ne représentent que 45% de la valeur des marchandises importées au Portugal. Cependant, en dépit des maigres marges bénéficiaires - de l'ordre de 11 à 12%<sup>40</sup> - les sucres comportent toujours les moindres risques comparés au tabac, trop onéreux à cause du monopole royal. Par contre, à partir des années 1680, en dépit de la baisse des prix d'achat à Lisbonne<sup>41</sup> face à la concurrence de la production hollandaise et anglaise d'origine antillaise, les sucres brésiliens se font évincer des marchés nordiques. Dès lors, de Lisbonne, les retours s'effectuent de plus en plus sous forme de lettres de change. D'ailleurs, le négoce du Portugal dégringole sur toute la ligne : échelonnés sur huit ans (1673-80), le marchand anversoise H.F. Schilders y perd 3% de son capital investi - contre un bénéfice de 11,6% réalisé dans le commerce d'Espagne.

L'exception qui confirme la règle et un article d'exportation qui se maintient à longueur du siècle, sont les pierres précieuses originaires des Indes portugaises. La taille de diamants étant une renommée anversoise, quelques firmes se spécialisent dans ce "négoce discret"<sup>42</sup>. En 1633, Paul Du Jon s'associe temporairement à son agent André des Saintes, négociant flamand

<sup>39</sup> E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, t. I, p. 191-94. Entre 1590-1630, l'exportation des sucres brésiliens vers les ports de la mer du nord et même vers Venise se déroule en grande partie par l'intermédiaire de négociants flamands tels que Pedro Sagres, Antonio Anselmo et Wijandt Keyser.

<sup>40</sup> K. DEGRYSE, *Zuiderhandel (art. cit)*, pp. 123-24.

<sup>41</sup> Les prix du sucre retrouvés - de 1700 à 2100 *reis*/arroba en 1675 jusqu'à 2300 *reis* en 1695 - ne concordent pas avec les données mentionnées par V. MAGALHAES-GODINHO, *Le Portugal: les flottes du sucre et les flottes de l'or*. Annales E.S.C. 5/1950, p. 185.

<sup>42</sup> E. DE COSTER, *De diamanthandel te Antwerpen in de XVIIe eeuw gezien vanuit de geschiedenis van de firma's Wallis-du Jon, Boon en Forchoudt*. Album Ch. Verlinden, Gand 1975, pp. 95-116.

établi à Lisbonne. Après la déconfiture de la compagnie, P. Du Jon s'y sert de son beau-frère Francisco Wallis, marié (1636) avec la fille aînée du tailleur-joaillier Valentin de Barona. Au cours des années 1629-39, les frères de Groote d'Anvers dominent le marché en achetant à Lisbonne des parties fabuleuses de diamants bruts, allant jusqu'à 100.000 £fl.<sup>43</sup>. Pendant le dernier quart du 17e siècle, la compagnie V<sup>e</sup> Somers, Van Bree & Van Nertinghen se fait à Lisbonne une bonne réputation dans "un négoce qu'entendrons mieux qu'aucun étranger en ce pais"; parmi leur clientèle anversoise figure au premier plan la firme Forchoudt<sup>44</sup>.

### Le profil de la "nation flamande" à Lisbonne : vers la francisation

Au cours du 17e siècle, le portrait-robot du marchand flamand au Portugal ne varie pas tellement. La majorité se constitue toujours de négociants de petite et moyenne envergure. Généralement, le futur marchand débute comme jeune apprenti; parfois son père l'installe dans la maison de commerce d'un correspondant à Lisbonne afin d'y maîtriser la langue et de se perfectionner dans les affaires. Mais le plus souvent il est engagé par un marchand compatriote moyennant un contrat de stagiaire, ce qui implique le paiement des frais d'apprentissage et de pension, conditions parfois garanties par une caution. Un bon état de services peut mener à une promotion au rang de serviteur salarié auquel le patron confie des petites commissions. Parfois, l'assistant devient même un compagnon subalterne, qui participe de temps à autre dans les opérations de la firme, ce qui lui permet d'accumuler un petit capital de démarrage.

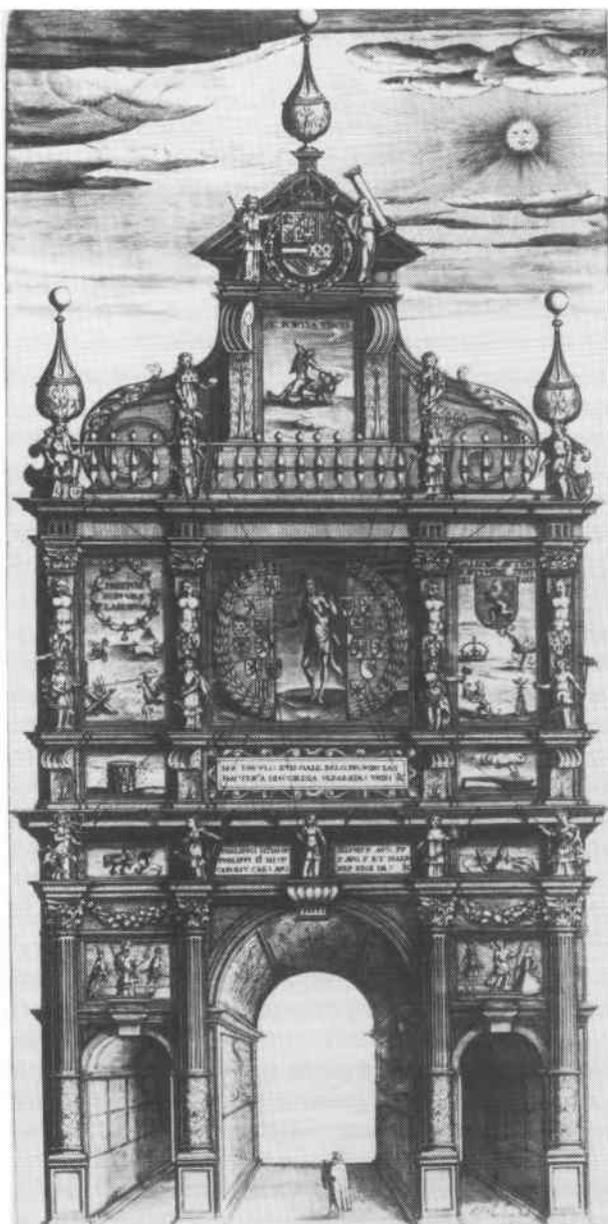
A titre d'exemple, deux cas peuvent suffire. En 1605, Pedro Clarisse arrive à Lisbonne comme apprenti pour le terme de deux ans au comptoir de Maximilien Spanooghe. Son frère et sa mère, restés à Anvers, recevront le salaire, puisqu'ils prennent toujours en charge l'habillement et les frais extraordinaires. Peu avant la fin du contrat, Pedro est engagé comme serviteur par le marchand portugais Antonio Rodrigues da Veiga - beau-frère du notoire négociant portugais à Anvers, Manuel Nûnes d'Evora<sup>45</sup> - qui lui offre des participations occasionnelles dans ses transactions sur le Brésil. De cette manière, deux ans plus tard, ayant triplé son petit pécule, Pedro essaie de se lancer comme maison de commission pour son propre compte<sup>46</sup>. En 1668,

<sup>43</sup> E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, t. I, pp. 176, 238-43. R. BAETENS, *Nazomer (o.c.)*, t. I, p. 211, t. II, p. 98-99.

<sup>44</sup> AMA/FF 1372<sup>3</sup>, V<sup>e</sup> Somers à J. de Lannoy, 13.2 & 24.4.74 FF 772<sup>3</sup>, *id.* à M. Lemmens, 17.2.88.

<sup>45</sup> H. POHL, *Die Portugiesen in Antwerpen (1567-1648). Zur Geschichte einer Minderheit*, Wiesbaden 1977, *passim*.

<sup>46</sup> E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, tome I, 229-232.



3. ARC DE TRIOMPHE DE LA "NATION FLAMANDE" (1619)

Une construction spectaculaire (38 m de hauteur), dont la superstructure ressemble à une machine de théâtre, où les XVII Provinces sont allégoriquement séparées par la *Discordia*.

J.B. Lavanha, o.c.

Jean Boussemart s'installe à Lisbonne comme partenaire de la compagnie anversoise Bollaert-Boussemart-De Coninck. Cependant, il ne touche annuellement que 300 florins "pour gage... pour ses travaux, pour tenir mesnaige et comptoir". Bien qu'il reçoit comme serviteur Pedro Vilain, un jeune homme de 20 ans originaire de Louvain, celui-ci déserte peu après pour jouer au soldat. Justo Forchoudt le remplace, assisté de Jean-Marie Pollet, engagé sans salaire. Finalement le comptoir dispose d'un "garçon" portugais, nommé Bartolomeo, qui doit se contenter du gîte et du couvert.

En tout, l'effectif de personnel qualifié reste donc assez restreint par rapport à la besogne quotidienne : en effet, mener la correspondance et tenir la comptabilité sont des corvées délicates et confidentielles; en plus il faut s'occuper de la clientèle, aller à la bourse en plein air et constituer les cargaisons de retour. De même, le coût de vie à Lisbonne incite à des économies sur le plan de l'infrastructure. Ainsi, J. Boussemart loue une maison modeste, qui sert à la fois de comptoir, de magasin et de logement pour lui et son personnel.

Même si la vie marchande n'est pas une sinécure, le négociant risque toujours de perdre son crédit et sa réputation dans le fragile circuit financier. Quelques lettres de change protestées peuvent déclencher une réaction en chaîne qui aboutit à la banqueroute. Un marchand insolvent se réfugie parfois dans une église ou cherche à négocier un concordat par l'intermédiaire de donneurs de caution. En cas de faillite frauduleuse, la prison ou la fuite entraîne une série de procès. En 1610, Sébastien Baqueler laisse un trou de 200.000 *cruzados* à la suite d'une spéculation sur le change. Vers 1640, le nombre des banqueroutiers (Nicolas Bourey, João Versluys, Guillermo Hens) augmente à Lisbonne, signe précurseur de la crise qui se généralise au cours de la décennie suivante dans toute la diaspora flamande et à Anvers même<sup>47</sup>.

Après la Restauration (1640), la position de la nation flamande devient délicate, puisque les Pays-Bas espagnols se trouvent dans le camp adverse. Par après, les Anglais et ensuite les Hollandais seront favorisés sur le marché portugais. Pendant le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle, seulement quelques rares négociants authentiquement flamands et de grand calibre pourront se maintenir à Lisbonne. Ils se spécialisent dans le commerce de dentelles, tel que Jacomo Van Praet, ou dans le négoce de la tapisserie, comme Henricque De Moor, respectivement originaires d'Anvers et de Gand. Ce dernier, après s'être déjà associé (1671) avec João Francisco Senoutsen, devient en 1678 le partenaire de J. Van Praet.

<sup>47</sup> *Idem*, t I, p. 340 & t. II, annexe X. R. BAETENS, *Nazomer (o.c.)* t I, pp. 56-57.

A partir de 1670 environ, l'importance de la ville manufacturière de Lille - dont les serges légères se maintiendront assez bien sur le marché portugais - se manifeste à Lisbonne par la présence de quelques solides compagnies ayant des parents ou des partenaires installés à Lille. Parfois ce sont des associations familiales à forte solidarité comme les frères Van Zeller, originaires de Nimègue. Ceux-ci s'intègrent dans le groupe de marchands flamands de Lille et de Dunkerque, qui jouent un rôle important dans la nation française à Lisbonne au cours de dernier tiers du 17<sup>e</sup> siècle.

Rolando Van Zeller s'associe d'abord (1671-76) à João Jerónimo Ballicque, aussi originaire de Lille; ils tiennent comptoir au quartier de la "fanquerie". Ensuite il prend comme partenaire (1685-90) son frère Rodrigo Van Zeller. Deux autres frères, Henrique et Jacomo<sup>48</sup>, adhèrent également la compagnie familiale; en 1690, ces derniers formeront "une maison de negoces a paert"<sup>49</sup>. Finalement, deux autres frères, Théodore et Jean, se sont installés à Lille.

Dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, la deuxième génération se consolide socialement. Rodrigo Van Zeller mène une politique matrimoniale (voir tableau généalogique). Son fils Jean-Baptiste, également négociant à Lisbonne, épouse Thérèse, fille du grand négociant flamand Jacomo Van Praet et de Michelle da Sylva. Sa fille, Luisa-Maria, se marie avec Paulo Cloots, natif d'Amsterdam, marchand important et *tabaqueiro* (fermier des droits royaux sur le tabac). En même temps, les Van Zeller abandonnent la nation française et prétendent à la noblesse<sup>50</sup>.

La compagnie sous la dénomination Veuve Somers (Jerónimo ?), Van Bree & Van Nertingen est une des plus importantes maisons flamandes de Lisbonne. L'origine des deux premiers partenaires est incertaine, quoique possiblement hollandaise<sup>51</sup>. Par contre, Henri Van Nertingen (le jeune), actif à Lisbonne durant les années 1673-'99, est natif de Lille, où nous rencontrons la compagnie Van Nertingen & Van Buerstede. Entre 1686 et 1702, une vingtaine de navires français sont adressés à la firme. Lors de la grave maladie du directeur en 1699-1700, les affaires sont administrées successivement par Jean-Pierre Tirant (° Marseille) et Pierre Couturier.

<sup>48</sup> Entre 1682-84, la compagnie Henrique Van Zeller & João Francisco Senoutsen travaille à Porto.

<sup>49</sup> Antonio de Zamora, ayant assisté pendant sept ans les deux frères, Henrique et Jacomo, s'associera en 1699 à Pedro Brochius, qui avait dirigé pendant deux ans le comptoir de Rolando Van Zeller. AMA, FF 759, 15.09.99.

<sup>50</sup> J.-F. LABOURDETTE, *Nation française (o.c.)*, pp. 602-03, 670, 684.

<sup>51</sup> Vers 1645, un Jacques Somers, natif de Bois-le-Duc, était actif à Lisbonne. E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, t.II, p. 63. Jean-Baptiste Van Bree était négociant à Amsterdam.

Vers le tournant du siècle, lorsque les échanges franco-portugais se sont intensifiés à partir de 1690, les associations temporaires se multiplient. En 1688, Jacques Ballicque et Francis Stooter, respectivement natifs de Lille et d'Anvers, arrivent à Lisbonne pour y former compagnie sous la protection de João Jerónimo Ballicque, installé depuis 1671. Puisque les chances d'avancement se font attendre, les deux jeunes partenaires se quittent et les frères s'associent<sup>52</sup>. Pendant les années 1698-1702, la compagnie Charles le Ghuez & P.R. Cardon se classe parmi les négociants français importants. Mais, de nouveau, Carlos le Gheze [sic] est originaire de Lille, avec un frère établi à Dunkerque. Lors de sa mort en 1722, il possède une maison à Lisbonne, ainsi qu'une fort belle maison de campagne. Finalement Vandrack - signalé depuis 1686 - et Desgrolières sont des négociants en société de 1695 à 1701<sup>53</sup>.

### Le train de vie et la mentalité du marchand

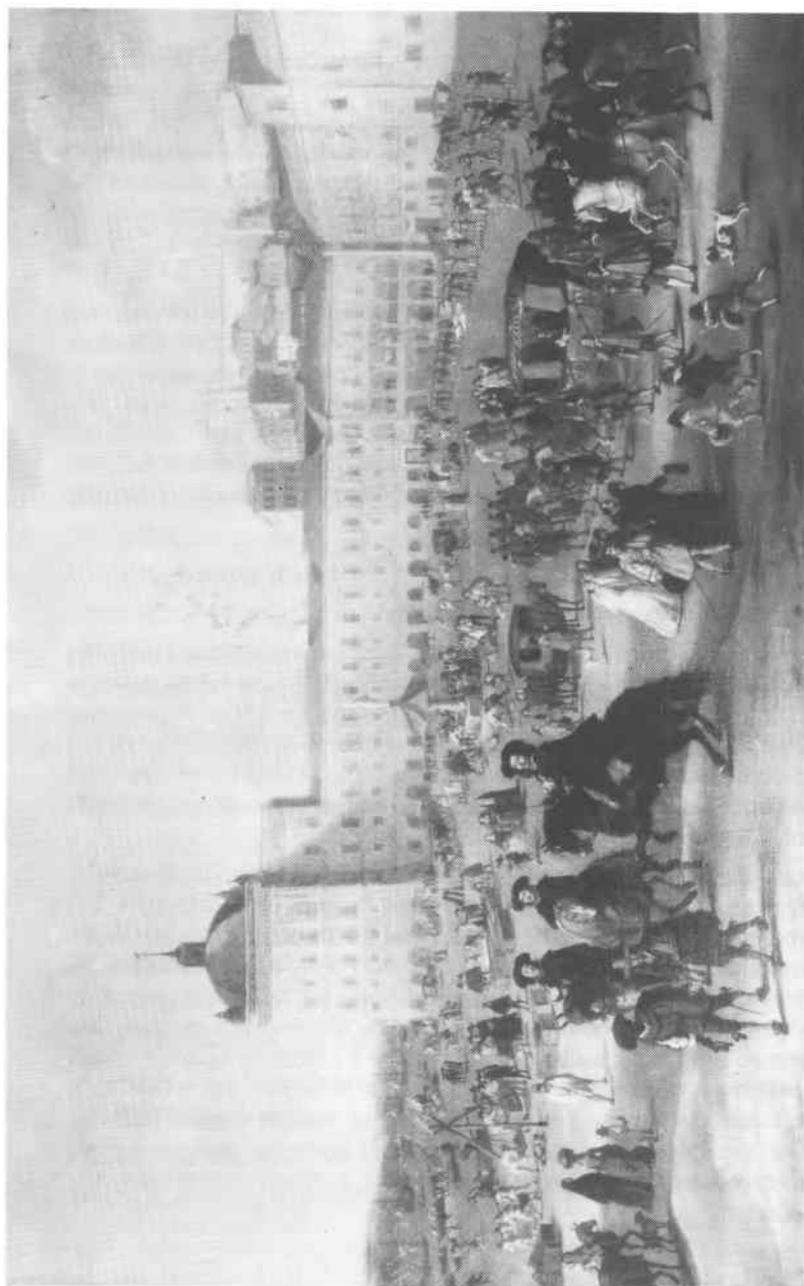
De même que son comptoir souvent loué et doté d'une installation élémentaire, le logis privé du marchand flamand ne compte qu'un mobilier simple, parfois complété par un meuble de prestige. Adriano Desselmans, natif de Lisbonne (avant 1605) évalue son intérieur à 1500 *cruzados*<sup>54</sup>, un minimum convenable; mais dans cette estimation sont comprises sept reproductions murales, ainsi qu'une petite bibliothèque. En outre, il possède deux maisons, dont un immeuble à trois étages, avec des boutiques et une cour intérieure, le tout acquis en 1634. Francisco Wallis s'achète en 1640 une maison bien située pour 4.000 *cruzados*. Mais ce ne sont que les négociants bien installés et aisés qui peuvent se permettre un domicile fixe, tandis que les jeunes récemment arrivés et les commerçants modestes changent souvent d'adresse. Par contre, les marchands fortunés s'achètent souvent une *quinta* aux alentours de la capitale ou sur l'autre rive du Tage. Cette petite propriété campagnarde, qui comporte un vignoble, un verger ou un jardin d'oliviers, leur sert de maison de plaisance, à la fois instrument de confort et d'agrément et preuve d'une réussite sociale. Ce phénomène, signe d'aisance et de recherche d'un patrimoine, se manifeste surtout pendant la première moitié du siècle, période prospère pour le commerce flamand. Plusieurs négociants flamands (Abraham Baqueler, Belchior Rubim, Justo Beninck, João Blauw, Pedro de Salinas) deviennent propriétaires d'une *quinta*<sup>55</sup>.

<sup>52</sup> AMA/FF780, F. Stooter à G. Forchoudt, 27.1, 20.7, 2.11.88. En 1695, Francisco et João Stooter y forment également compagnie.

<sup>53</sup> J.-F. LABOURDETTE, *Nation française (o.c.)*, pp. 191-92, 527, 670-71.

<sup>54</sup> E. STOLS, *Spaanse Brabanders (o.c.)*, t. I, pp. 358-59, 371.

<sup>55</sup> *Idem*, t. II, pp. 4, 7, 9, 58, 59.



4. LA PLACE DU PALAIS (TERREIRO DO PAÇO)

Le terrain vague (actuellement *Praça do Comércio*), au bord du Tage, à la fois quai de marchandises, point de rencontre mondain et champ de manoeuvre.  
*Dirk Stoop, Museu da Cidade, Lisbonne.*

Les Flamands font bonne chère, dégustent la bière flamande et introduisent la consommation du beurre et du fromage hollandais. Cette riche nourriture leur cause déjà des affections de surménagement (congestions sanguines, fièvres malignes), qu'on cherche à remédier par des saignées. A la maison, ils se laissent servir par des esclaves nègres domestiques et des servantes. Le vêtement de sortie est un justaucorps sobre, confectionné de serge noire, de bombasin et de batiste et paré de dentelle. Hors de la ville, ils se déplacent à dos de mulet.

Le manque de filles mariables de souche flamande explique les quelques rares mariages endogames. Cependant une alliance au sein de la nation, recherchée surtout par la première génération des immigrés, augmente le prestige social. Parfois elle est à la base d'une dynastie commerciale aux prétentions nobles, tel que l'union entre Van Zeller et Van Praet. Cette pénurie de candidates explique également les mariages mixtes, tels que João Dyck ou Nicolas Bourey, qui épousent chacun une portugaise probablement marrane.

### **En guise de conclusion : le siècle du recul**

L'apogée de la "nation flamande" à Lisbonne se situe au début du 17e siècle, lorsqu'elle atteint son sommet numérique, grâce à une certaine démocratisation des affaires offrant des chances à des négociants de petite et moyenne envergure. La colonie marchande conserve toujours son caractère mixte qui évolue cependant du germano-flamand au franco-flamand, composition pseudo-nationale due à la prépondérance de commerçants d'origine lillois pendant le dernier quart du siècle.

Au cours du 17e siècle, la position et le rôle de la "nation flamande" diminuent graduellement à cause de plusieurs facteurs conjoncturelles. Sur le plan politique, le trafic flamand devient la dupe des répercussions maritimo-commerciales provoquées par les conflits du Portugal, d'abord avec les Provinces-Unies, ensuite avec l'Espagne. Mais les raisons majeures du déclin sont d'ordre économique. Au cours du dernier tiers du siècle, la concurrence anglaise et hollandaise supplante à Lisbonne les toiles et les lainages flamandes et élimine presque les sucres brésiliens. Par nécessité, le négoce flamand se replie vers la spécialisation (serges légères de Lille, dentelles flamandes, diamants). Mais le marché portugais, marginalisé par des frais exorbitants et un pouvoir d'achat érodé, a définitivement perdu son attrait d'antan.

**BIJLAGE 1**

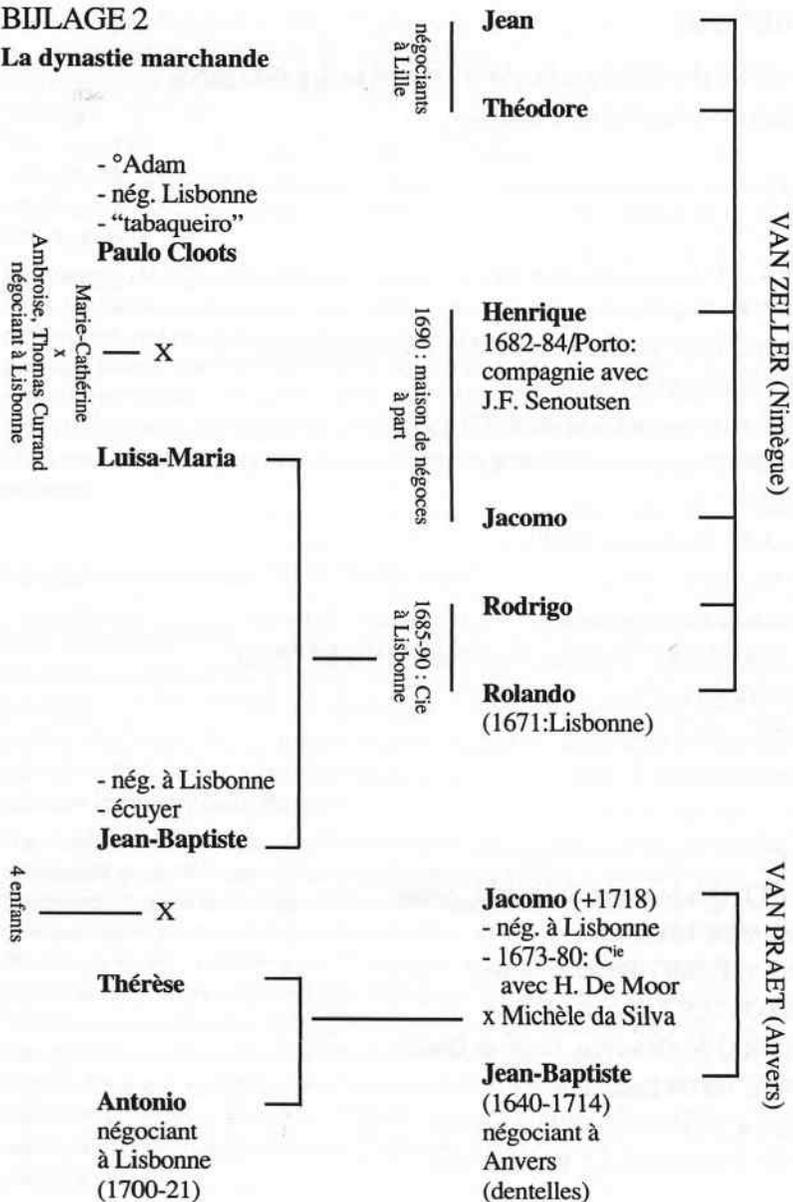
**MARCHANDS FLAMANDS ÉTABLIS À LISBONNE**

**Deuxième moitié du 17<sup>e</sup> siècle**

ADRIAENSENS Francisco  
BALLICQUE Jacques  
BALLICQUE João Jerónimo  
BLOCQUE Pedro  
BOLARTE (Guilherme (+ 1655) x Mariana Dique  
BOUSSEMART João  
DRACK van & DESGROLIÈRES  
GHEZE Carlos le & CARDON P.R.  
GRONING Henrique  
HAZE Jean de (le Jeune)  
JANSSENS Alberto  
MOOR Henrique de  
NERTINGEN Henrique van (alias VANHARTING)  
PERRY Francisco  
POLLET João Marie  
PRAET Jacomo van  
SANTVORT Dias  
SENOUTSEN Juan Francisco  
SITTARS João van & NOBEL Simão  
SOMERS Jacques  
STALPAERT Pedro & Jacques  
STOOTER Francisco & João  
TORREMANS João, Pedro & Daniel  
WACHTER Leonardo de  
ZELLER Henrique & Jacomo van  
ZELLER Rodrigo & Rolando van

## BIJLAGE 2

### La dynastie marchande



## SAMENVATTING

De oorsprong en het belang van de Vlaamse Natie te Lissabon zijn steeds bepaald geweest door de handels- en scheepvaartbetrekkingen tussen Portugal en Vlaanderen. In de loop van de 15<sup>de</sup>-16<sup>de</sup> eeuwen beheersten Brugge en vervolgens Antwerpen deze trafiek, en deze toestand weerspiegelde zich getrouw in de samenstelling en de oriëntatie van de Vlaamse koopliedenkolonie te Lissabon.

Maar vanaf 1580-90 verandert de conjunctuur. De politiek-godsdienstige troebelen in de Nederlanden en de Schelde-sluiting brengen een uitwijkingsgolf op gang, o.m. naar het Iberisch Schiereiland. Tot ongeveer 1620 nestelen zich een 160-tal *Flamengos* te Lissabon; ze zijn niet uitsluitend uit Antwerpen afkomstig en tellen in hun rangen zowel ambachtslui als vooral kooplui, ook van klein formaat. Meestal starten ze als stagiairs of kassiers, in dienst van plaatselijke Vlaamse firma's en zoeken ze zich te lanceren in het internationaal handelscircuit, "gedemocratiseerd" dank zij de nieuwe technieken van commissie- en participatiehandel. Zij sluiten aan bij de *nação framenga*, een belangengroepering geleid door een consul, en die beschikt over een broederschap en een nationale kapel.

De reeks privileges, verleend en herbevestigd door meerdere Portugese vorsten, wordt stilzwijgend uitgehold. Inderdaad, sinds de personele unie (1580-1640) met Spanje, worden Vlaamse negocianten in Portugal dikwijls verdacht van smokkeloperaties. Daardoor zijn zij soms het slachtoffer van embargos en uitdrijvingen, die de schepen en de onderdanen van de vijandelijke Verenigde Provinciën viseren. Ten andere, de Hollandse expansie ondermijnt het Portugese rijk en verstoort aldus de aanvoer van koloniale producten (vooral dan suiker) die heruitgevoerd worden naar Vlaanderen.

Zoals vroeger, vertoont de handelsbalans tussen beide gewesten nog steeds een onevenwicht ten nadele van Portugal. In Lissabon verkopen textielwaren (wolweefsels en linnen), vervaardigd in Vlaanderen (Gent, Rijsel) en Holland, evenals de Vlaamse luxe-artikelen (kant, kunstmeubelen, wandtapijten) altijd goed. Maar vanaf 1670 ongeveer zakt de markt in elkaar, uitgezonderd voor goedkope Rijselse saaien en Vlaamse kant. De retourzendingen bestaan vooral uit koloniale waren (Braziliaanse suiker en tabak, Indische diamant), in bijkomstige mate ook uit inheemse producten (olijfolie, zuidvruchten, zeezout, Spaanse wol).

De Restauratie (1640) van de Portugese dynastie en de rampzalige gevolgen van de onafhankelijkheidsoorlogen veroorzaken een definitieve breuk in de Portugal-trafiek. Voortaan gaat de voorkeur van de Zuidelijke Nederlanden uit naar Andaloesië (Sevilla en Cádiz) als handelspartner. In Portugal zelf

nemen Engelsen en Hollanders het voortouw. De Vlaamse Natie te Lissabon geraakt derhalve meer en meer ontvolkt. Rond 1700 is ze verschrompeld tot een kleine groep kooplui, minder afkomstig uit Vlaanderen zelf dan wel uit het verloren gegane Rijsel, maar die zich niettemin nog als *Flamands* beschouwen en soms in die taal corresponderen.